



The Professional Institute
of the Public Service
of Canada

L'Institut professionnel
de la fonction publique
du Canada

Agent·e de consultation en relation de travail

Interne/externe

Poste de remplacement

Division : Service des relations du travail

Ville : Ottawa (Ontario)

Type de poste : Hybride, avec partage de bureau

Durée de l'emploi : Un (1) **poste permanent** à temps plein (35 heures par semaine) et un (1) **poste à durée déterminée de 18 mois** à temps plein (35 heures par semaine)

Admissibilité : Le ou la candidat·e doit être citoyen·ne canadien·ne ou admissible à travailler au Canada en tant que résident·e permanent·e

Poste syndiqué ou exclu : Section locale 3011 de l'AIM

Concours : 26-17

L'Institut professionnel de la fonction publique du Canada (IPFPC), un syndicat national représentant plus de 80 000 professionnels et scientifiques à travers le Canada, est à la recherche de deux **agent·es de consultation bilingue** pour se joindre à son équipe au bureau national situé à Ottawa.

L'IPFPC s'engage à créer un lieu de travail inclusif où la diversité des idées — et des personnes — est reconnue, préconisée et considérée comme essentielle à l'atteinte de ses buts et objectifs. Il multiplie les efforts pour se doter d'un effectif représentatif de la diversité de ses membres. Il s'efforce de créer un environnement de travail accueillant pour tout le monde, indépendamment du genre, de l'âge, de la religion, de la race, de l'ethnie et de la nationalité. Les groupes en quête d'équité en matière d'emploi, tels que les membres des communautés PANDC et 2ELGBTQIA+ et les personnes vivant avec un handicap, sont les bienvenus.

Toutes les candidatures de personnes qualifiées seront prises en considération. Toutefois, afin de favoriser la diversité du personnel, nous encourageons les personnes qui appartiennent à l'un des groupes suivants à poser leur candidature pour ce poste : les Autochtones (membres des Premières Nations, Métis·ses et Inuit·es), les personnes de couleur et les personnes handicapées. Une attention particulière sera accordée aux candidat·es qualifié·es qui, en posant leur candidature, indiquent volontairement qu'ils/elles font partie d'un ou de plusieurs de ces groupes.

Que dois-je m'attendre à faire à ce poste?

Sous la direction du/de la directeur·rice, Relations du travail, la supervision fonctionnelle du/de la gestionnaire, Bureau des politiques nationales, l'agent·e de consultation représente et conseille l'organisation en matière de relations du travail pour les questions qui concernent l'ensemble de l'institut, et les équipes de consultation nationale (ECN) pour les questions relatives à un éventail complet d'affaires en matière de relations du travail au sein du ministère. L'agent·e de consultation participe à des comités syndicaux-patronaux de la fonction publique, à des groupes de travail nationaux, à des comités nationaux ainsi qu'à d'autres tribunes et y représente l'Institut afin d'assurer une approche cohérente qui soit en accord avec les positions et les politiques de l'Institut.

Principales responsabilités

- Représenter l'Institut et fournir des conseils, des orientations et des informations aux équipes de consultation nationale afin d'aider les membres et les délégué-es syndicaux conformément aux lois fédérales et provinciales, conventions collectives, politiques, directives et lignes directrices applicables ainsi qu'aux régimes d'avantages sociaux du personnel;
- Élaborer une position de l'Institut sur des questions qui concernent un groupe, des services essentiels ou d'autres domaines des services de relations du travail, et participer à des comités de consultation syndicale-patronale de la fonction publique, à des groupes de travail nationaux, à des comités nationaux ainsi qu'à d'autres tribunes, au besoin, et y représenter l'Institut;
- Négocier des ententes et des règlements, pour le compte de l'Institut, sur diverses questions de relations du travail ministérielles;
- Analyser de la jurisprudence, les lois applicables, les politiques de l'employeur et les conventions collectives et effectuer des recherches s'y rapportant, et communiquer le fait que l'impact de ces informations sur l'élaboration des politiques nationales est crucial;
- Prendre part à des équipes multidisciplinaires affectées à des projets spéciaux et collaborer avec le personnel d'autres sections;
- Assister à réunions de consultation nationale avec différentes équipes de consultation nationale (ECN) dans leurs ministères respectifs, diffuser des informations pour toutes les ECN sur un enjeu donné, et fournir des conseils ainsi que de l'aide à plusieurs équipes à la fois;
- Conseiller et préparer les président-es des ECN sur les questions relatives aux relations du travail découlant des réunions de consultation ou devant être soulevées lors de celles-ci afin de régler des problèmes de membres, communiquer des informations aux président-es des ECN ainsi que des informations provenant d'eux/elles, et partager les positions de l'Institut et les développer, au besoin, pour faire avancer les dossiers;
- Conseiller les équipes de consultation nationale sur des questions de relations du travail qui concernent les affaires ministérielles en cours, évaluer les situations, et documenter et communiquer les questions aux agent-es des relations du travail et aux agent-es syndicaux des régions afin d'obtenir leurs commentaires sur des questions relatives aux membres;
- Participer à l'éducation d'équipes de consultation en menant des recherches et en rédigeant et communiquant des exposés de principe ainsi que des feuillets d'information sur un large éventail de questions relatives aux relations du travail;
- Conseiller et aider les membres et les délégué-es syndicaux qui représentent l'Institut à différents comités officiels, participer à l'accompagnement et au perfectionnement des délégué-es syndicaux dans leurs fonctions de représentation, et assister à des réunions, au besoin;
- Diriger des séances de formation ou y collaborer et promouvoir des communications positives, l'échange d'information et des pratiques exemplaires afin d'établir et de maintenir un réseau de délégué-es syndicaux qualifiés;
- Veiller à ce que tous les renseignements pertinents sur les dossiers soient entrés et tenus à jour dans les systèmes de gestion des données de l'Institut, au besoin;
- Examiner et élaborer des modèles, des documents, des communications, des outils et des ressources pour aider le personnel chargé des relations du travail et les délégué-es syndicaux à traiter des affaires individuelles relevant de la politique nationale ou étant propres à un groupe en particulier, au besoin, et faciliter la mise en œuvre de tels modèles, documents, communications, outils et ressources;

- Coordonner avec des agent·es de représentation nationale les questions nationales qui nécessitent une réponse en matière de relations du travail, telles que les griefs de principe;
- Coordonner la procédure de sélection du/de la président·e de l'équipe de consultation nationale deux fois l'an, préparer toutes les communications, noter les recommandations, et préparer des notes de service à l'attention du/de la président·e du groupe de travail sur la consultation avec des recommandations (en suivant un guide établi et en l'actualisant, au besoin).

Formation, expérience et compétences requises

Scolarité et expérience :

- Être titulaire d'un grade universitaire en relations du travail ou dans une discipline connexe;
- Avoir de trois (3) à cinq (5) ans d'expérience progressive et connexe en relations du travail, ou une combinaison équivalente d'études et d'expérience

Exigences linguistiques :

- La maîtrise des deux langues officielles (français et anglais) est requise.

Connaissances et expérience requises :

- Expérience en matière de consultation syndicale-patronale ou de consultation similaire entre le personnel et l'employeur;
- Compétences et expérience en matière de recherche et d'organisation;
- Capacité d'évaluation critique des politiques;
- Excellente capacité à gérer le travail dans des délais courts, et capacité à établir les priorités ainsi qu'à gérer des demandes concurrentes;
- Solides habiletés interpersonnelles, communication claire et capacité à synthétiser ainsi qu'à résumer l'information;
- Connaissance approfondie des pouvoirs qui régissent les relations employeur-employé dans la fonction publique fédérale du Canada et dans d'autres administrations employant des membres de l'Institut;
- Expérience des relations du travail, du traitement de plaintes et de griefs ainsi que de l'interprétation de conventions collectives;
- Compréhension des droits du travail afin de pouvoir conseiller les équipes de consultation;
- Solides aptitudes pour la représentation et la défense des intérêts, et capacité et expérience avérées en matière de représentation de membres lors de réunions de consultation syndicale-patronale;
- Capacité à mener des entrevues, des réunions et des séances d'information ainsi qu'à préparer des rapports et de la correspondance.

Régime de rémunération

- **Échelle salariale** : de 111 108 \$ à 138 884 \$ (G7)
- **Avantages sociaux collectifs** : Assurance maladie, assurance dentaire
- **Régime de retraite** : Prestations déterminées * Poste permanent
- **Congé annuel** : Quatre semaines par an, plus autres congés payés généreux

- **Congés payés** : Du 27 au 31 décembre

Remarque

La préférence sera accordée conformément aux termes de la convention collective de l'unité de négociation de la section locale 3011 de l'AIM.

Comment postuler

Vous êtes invité-e à visiter notre Centre de carrières via le lien suivant ([Centre de carrières ADP](#)) pour soumettre votre candidature. Les demandes doivent être reçues au plus tard le **11 mars 2026** à 16 h (HNE).

Votre candidature doit inclure une lettre de motivation personnalisée qui démontre clairement comment vos compétences et expériences répondent aux exigences de l'offre d'emploi, en vous appuyant sur des exemples concrets, ainsi qu'un curriculum vitae détaillé et adapté au poste. Veuillez noter que votre candidature sera évaluée uniquement sur la base des informations que vous fournirez.

Si vous avez besoin d'une mesure d'adaptation en raison d'un handicap avant ou pendant le processus de recrutement, veuillez nous contacter et fournir vos coordonnées. Notre équipe de recrutement vous répondra dans un délai de 48 heures. Soyez assuré(e) que toutes les informations concernant les mesures d'adaptation seront traitées de manière strictement confidentielle.

Nous sommes engagés à offrir un environnement de travail inclusif, respectueux et sécuritaire, exempt de harcèlement et d'obstacles, dès les premières étapes de l'embauche.

Nous vous remercions de votre intérêt. Cependant, nous ne communiquerons qu'avec les personnes retenues pour une entrevue.